

Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

N° AMM : FR-2023-0053

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,

*Vu la demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché par reconnaissance mutuelle séquentielle du produit biocide **A-QUASAN**,*

de la société **MENNO CHEMIE-VERTRIEB GMBH**

enregistrée sous le numéro **BC-YG067090-36**

Vu le résumé des caractéristiques du produit en langue anglaise, harmonisé entre les Etats membres concernés par la procédure de reconnaissance mutuelle séquentielle relative au produit,

Vu les conclusions de l'évaluation du 25 août 2023,

Considérant que le produit répond aux critères de l'article 19, paragraphe 1 du règlement (UE) N°528/2012 ;

Article 1^{er}

La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe,

Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de l'autorisation du présent produit est fixée au 18 février 2031.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.



A Maisons-Alfort, le 15/09/2023

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	A-QUASAN
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	MENNO CHEMIE-VERTRIEB GMBH
	Adresse	Langer Kamp 104, 22850 Norderstedt Allemagne
Numéro de demande	BC-YG067090-36	
Type de demande	Reconnaissance mutuelle séquentielle	
Numéro d'autorisation	FR-2023-0053	
Date d'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision	
Date d'expiration de l'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision	

1.3. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	MENNO CHEMIE-VERTRIEB GMBH
Adresse du fabricant	Langer Kamp 104, 22850 Norderstedt Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	A.F.P. Antiseptica Forschungs- und Produktionsgesellschaft mbH, Otto-Brenner-Straße 16, 21337 Lüneburg Allemagne

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Acide benzoïque
Nom du fabricant	CVH Chemie-Vertrieb GmbH & Co. Hannover KG
Adresse du fabricant	Podbielskistr. 22, 30163 Hannover Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	n.a.

2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide benzoïque (technique)	Acide benzoïque	Substance active	65-85-0	200-618-2	9,09
n-Propanol	Propan-1-ol	Formulant	71-23-8	200-746-9	21,7
2-Propanol	Propan-2-ol	Formulant	67-63-0	200-661-7	13
Acide formique	Acide méthanoïque	Formulant	64-18-6	200-579-1	4,2
Ethylène glycol	Ethane-1,2-diol	Formulant	107-21-1	203-473-3	16,01

2.2. Type de formulation

SL : Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Liquides inflammables, catégorie 2 Lésions oculaires grave, catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3 : Effets narcotiques Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2
Mentions de danger	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables H318 : Provoque de graves lésions des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes (poumon, rein) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables H318 : Provoque de graves lésions des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes (poumon, rein) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P260 : Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P 273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

	<p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. P314 : Consulter un médecin en cas de malaise. P403 + P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P501 : Éliminer le contenu et le récipient conformément aux les réglementations nationales.</p>
Note	EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces dures par des professionnels par pulvérisation en intérieur

Type de produit	TP3
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces dures non poreuses (par exemple : surfaces de travail et de stockage, boîtes, caisses, surfaces de transport, outils, machines)
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des surfaces propres et non poreuses dans les domaines suivants : - soins vétérinaires (cliniques vétérinaires, laboratoires d'analyses vétérinaires et équipements associés) - animaux de compagnie (logement des animaux, par exemple chenils, clapiers et cages, ainsi que les équipements associés)
Méthode(s) d'application	Pulvérisation avec un pulvérisateur à basse pression ou sous forme de mousse.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 0,4 L/m ² Dilutions : Bactéries et levures (10°C) : - 4,5 % v/v, temps de contact 30 min - 3,5 % v/v, temps de contact 60 min - 3 % v/v, temps de contact 120 min Bactéries et levures (20°C) : - 4 % v/v, temps de contact 30 min - 3,5 % v/v, temps de contact 60 min - 3 % v/v, temps de contact 120 min
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD de 1 L, 2 L Bidon en PEHD de 10 L, 20 L, 30 L Cuve en PEHD de 220 L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer uniquement sur des surfaces propres non poreuses.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Après la durée de traitement recommandée, rincer les surfaces traitées à l'eau potable avant de les réutiliser.
- Les surfaces traitées et les équipements doivent être séchés avant réutilisation.
- Ne pas appliquer le produit sur des surfaces avec lesquelles les chats peuvent avoir des contacts prolongés.
- Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés.

Les mesures de gestion de risque suivantes doivent être appliquées, sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail :

- Porter un équipement de protection respiratoire anti gaz avec un facteur de protection assigné de minimum 10 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation).
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Une combinaison de protection (au minimum de catégorie III type 6) doit être portée (le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter des chaussures de protection appropriées contre les produits chimiques pendant l'application du produit.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des équipements par trempage par des professionnels en intérieur

Type de produit	TP3
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des équipements par trempage (par exemple : vaisselle, couverts, équipements, petites machines, machines, caisses, boîtes)
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des équipements non poreux propres dans les domaines suivants : - soins vétérinaires (cliniques vétérinaires, laboratoires d'analyses vétérinaires et équipements associés) - animaux de compagnie (logement des animaux, par exemple chenils, clapiers et cages, ainsi que les équipements associés)
Méthode(s) d'application	Trempage
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dilutions : Bactéries et levures (10°C) : - 4,5 % v/v, temps de contact 30 min - 3,5 % v/v, temps de contact 60 min - 3 % v/v, temps de contact 120 min

	Bactéries et levures (20°C) : - 4 % v/v, temps de contact 30 min - 3,5 % v/v, temps de contact 60 min - 3 % v/v, temps de contact 120 min
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD de 1 L, 2 L Bidon en PEHD de 10 L, 20 L, 30 L Cuve en PEHD de 220 L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les équipements avant l'application du produit.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Après la durée de traitement recommandée, rincer les équipements traités à l'eau potable avant de les réutiliser.
- Les équipements doivent être séchés avant réutilisation.
- Ne pas appliquer le produit sur des surfaces avec lesquelles les chats peuvent avoir des contacts prolongés.
- Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit. Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des surfaces dures par des professionnels par pulvérisation en intérieur

Type de produit	TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces dures non poreuses (par exemple : surfaces de travail et de stockage, boîtes, caisses, surfaces de transport, outils, machines)
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure Champignon
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Dans les industries agro-alimentaires, les industries de production de boissons, les entrepôts, les entrepôts frigorifiques et les zones dans les serres où les aliments sont préparés.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Méthode(s) d'application	Pulvérisation avec un pulvérisateur à basse pression ou sous forme de mousse.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 0,4 L/m ² Dilutions : Bactéries et levures (10°C) : - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min Bactéries et levures (20°C) : - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min - 1,5 % v/v, temps de contact 60 min Champignons (20°C) : - 6 % v/v, temps de contact 15 min - 5 % v/v, temps de contact 30 min - 4 % v/v, temps de contact 60 min
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD de 1 L, 2 L Bidon en PEHD de 10 L, 20 L, 30 L Cuve en PEHD de 220 L

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Après la durée de traitement recommandée, rincer les surfaces et les équipements traités à l'eau potable avant de les réutiliser.

Les mesures de gestion de risque suivantes doivent être appliquées, sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail :

- Porter un équipement de protection respiratoire anti gaz avec un facteur de protection assigné de minimum 10 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation).
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Une combinaison de protection (au minimum de catégorie III type 6) doit être portée (le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter des chaussures de protection appropriées contre les produits chimiques pendant l'application du produit.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 – Désinfection des équipements par trempage par des professionnels en intérieur

Type de produit	TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des équipements par trempage (par exemple : vaisselle, couverts, équipements, petites machines, éléments de machines, caisses, boîtes)
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure Champignon
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Dans les industries agro-alimentaires, les industries de production de boissons, les entrepôts, les entrepôts frigorifiques et les zones dans les serres où les aliments sont préparées.
Méthode(s) d'application	Trempage
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dilutions : Bactéries et levures (10°C) : - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min Bactéries et levures (20°C) : - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min - 1,5 % v/v, temps de contact 60 min Champignons (20°C) : - 6 % v/v, temps de contact 15 min - 5 % v/v, temps de contact 30 min - 4 % v/v, temps de contact 60 min
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD de 1 L, 2 L Bidon en PEHD de 10 L, 20 L, 30 L Cuve en PEHD de 220 L

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les équipements avant l'application du produit.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Après la durée de traitement recommandée, rincer les équipements traités à l'eau potable avant de les réutiliser.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit. Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 5 – Désinfection des surfaces internes sans circulation par des professionnels en intérieur

Type de produit	TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces internes sans circulation (par exemple : tuyaux, réservoirs, remplisseurs, mélangeurs et autres machines entrant en contact avec les denrées alimentaires).
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure Champignon
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Dans les industries agro-alimentaires, les industries de production de boissons, les entrepôts, les entrepôts frigorifiques et les zones dans les serres où les aliments sont préparés.
Méthode(s) d'application	Nettoyage en place sans circulation : le système (par exemple, par un tuyau) est rempli avec la solution du produit après dilution.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dilutions : Bactéries et levures (10°C) : - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min Bactéries et levures (20°C) : - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min - 1,5 % v/v, temps de contact 60 min Champignons (20°C) : - 6 % v/v, temps de contact 15 min - 5 % v/v, temps de contact 30 min - 4 % v/v, temps de contact 60 min
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD de 1 L, 2 L Bidon en PEHD de 10 L, 20 L, 30 L Cuve en PEHD de 220 L

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- L'utilisation d'une pompe doseuse pour le chargement manuel est requise.

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Après la durée de traitement recommandée, rincer les canalisations et machines traitées à l'eau potable avant de les réutiliser.

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 6 – Désinfection des surfaces internes dans les systèmes d'eau potable par des professionnels en intérieur

Type de produit	TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces internes dans les systèmes d'eau potable (par exemple : tuyaux, réservoirs, remplisseurs, mélangeurs et autres machines entrant en contact avec les denrées alimentaires).
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure Champignon
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Dans les industries agro-alimentaires, les industries de production de boissons, les entrepôts, les entrepôts frigorifiques et les zones dans les serres où les aliments sont préparées.
Méthode(s) d'application	Nettoyage en place sans circulation : le système (par exemple, par un tuyau) est rempli avec la solution du produit après dilution.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dilutions : Bactéries et levures (10°C) : - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min Bactéries et levures (20°C) : - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min - 1,5 % v/v, temps de contact 60 min Champignons (20°C) : - 6 % v/v, temps de contact 15 min - 5 % v/v, temps de contact 30 min - 4 % v/v, temps de contact 60 min

	Le système doit être rempli de la solution de produit après dilution et durant le temps de contact appropriée pour le(s) organisme(s) cible(s). La solution de produit doit être appliquée aussi souvent que nécessaire, avec un maximum d'une fois par jour et de préférence une fois par semaine.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD de 1 L, 2 L Bidon en PEHD de 10 L, 20 L, 30 L Cuve en PEHD de 220 L

4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit. - L'utilisation d'une pompe doseuse pour le chargement manuel est requise.

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Après la durée de traitement recommandée, rincer les canalisations et machines traitées à l'eau potable avant de les réutiliser.
--

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.7. Description de l'usage

Tableau 7. Usage # 7 – Désinfection des surfaces internes dans les systèmes d'eau vétérinaires par des professionnels en intérieur

Type de produit	TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces internes dans les systèmes d'eau vétérinaires
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure Champignon
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Pour une utilisation dans : - les cabinets vétérinaires, les abris pour animaux et les zones d'alimentation des animaux - les élevages d'animaux (logements des animaux, animaleries, abattoirs, etc.)
Méthode(s) d'application	Nettoyage en place sans circulation : le système (par exemple, par un tuyau) est rempli avec la solution du produit après dilution.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>Dilutions :</p> <p>Bactéries et levures (10°C) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min <p>Bactéries et levures (20°C) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min - 1,5 % v/v, temps de contact 60 min <p>Champignons (20°C) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 % v/v, temps de contact 15 min - 5 % v/v, temps de contact 30 min - 4 % v/v, temps de contact 60 min <p>Le système doit être rempli de la solution de produit après dilution et durant le temps de contact appropriée pour le(s) organisme(s) cible(s). La solution de produit doit être appliquée aussi souvent que nécessaire, avec un maximum d'une fois par jour et de préférence une fois par semaine.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<p>Bouteille en PEHD de 1 L, 2 L</p> <p>Bidon en PEHD de 10 L, 20 L, 30 L</p> <p>Cuve en PEHD de 220 L</p>

4.7.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- L'utilisation d'une pompe doseuse pour le chargement manuel est requise.

4.7.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Après la durée de traitement recommandée, rincer les canalisations et machines traitées à l'eau potable avant de les réutiliser

4.7.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.7.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.7.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Instructions d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion de risque

- Porter des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit. Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Conserver à l'écart des produits alimentaires, boissons et aliments pour animaux.
- Durée de conservation : 5 ans.

6. Autre(s) information(s)

-